

GUIDE DU PARENT

À lire attentivement

***Renseignements généraux et Code de vie
du camp de jour le Phoenix***

Information document for Parents

To read carefully

(The English version is at the end of the French version.)

***General information and Code of life
of the Phoenix day camp***

Chers parents,

À la suite de l'annonce du gouvernement, nous sommes heureux d'accueillir vos enfants parmi nous cet été. Afin qu'ils puissent passer un inoubliable séjour parmi nous, toute l'équipe du camp fera l'impossible pour organiser des activités diversifiées, amusantes ainsi qu'assurer un système d'encadrement sécuritaire et fiable.

Afin que tout se déroule dans l'ordre, nous sollicitons votre aide.

Veillez vous assurer de :

- ✓ Lire ce guide avec votre enfant;
- ✓ Identifier tout le matériel de votre enfant;
- ✓ Respecter les horaires.

Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

But du document

Le bon déroulement du camp exige la connaissance de certains détails relatifs à l'organisation générale du camp ainsi que la collaboration des parents. Ce document informatif contient non seulement des renseignements indispensables sur le fonctionnement du camp de jour, mais vous y trouverez de précieux trucs qui rendront le séjour de votre enfant plus agréable. Il vous servira également d'aide-mémoire tout au long du séjour. Nous insistons sur l'importance de le lire en entier même pour les parents qui utilisent le camp depuis quelques années.

Confidentialité

Dans l'objectif de protéger tous les enfants et l'équipe du camp de jour, aucune information personnelle ne peut être donnée par notre équipe, et ce, en tout temps (exemple vos enfants aimeraient jouer avec les nouveaux amis du camp, vous voulez obtenir les coordonnées de ces enfants. Il ne sera pas possible d'obtenir les coordonnées auprès de membres de notre équipe).

Prise de photos

Nous devons obtenir votre autorisation pour prendre en photo vos enfants. Cette autorisation est demandée dans la « **Fiche santé** ». Sans cette autorisation, aucune photo ne pourra être faite avec des amis de vos enfants ou des membres de l'équipe et ne pourra pas être publiée dans notre journal *le Phoenix* ou sur notre site Internet.

Inscriptions

Pour considérer vos enfants comme inscrits au camp de jour, la facture doit être acquittée en totalité lors de l'inscription par carte de crédit ou par chèque, vous pouvez aussi choisir le paiement anticipé. Par contre, pour le paiement par anticipation par chèques, les chèques doivent être transmis dans les cinq (5) jours de l'inscription. Toutes inscriptions seront considérées non valides si la totalité de la somme n'est pas **acquittée avant le 22 juin 2020** et les inscriptions de vos enfants seront annulées.

Profil pour l'inscription

Lors de la création de votre profil pour effectuer vos inscriptions, votre courriel sert de porte d'entrée pour votre profil. Il est donc important de toujours utiliser le même courriel pour éviter tout dédoublement de dossiers. Si vous oubliez votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur « Mot de passe oublié » ou vous pouvez communiquer avec nous et nous pourrons le réinitialiser.

« Relevé 24 »

Le « Relevé 24 » est un document pour les déductions des frais du camp de jour dans vos déclarations de revenus. Pour obtenir ce relevé, vous devez inscrire votre numéro d'assurance sociale (N.A.S.) dans votre profil de notre site Internet d'inscription. Ce relevé sera transmis automatique, par courriel de notre logiciel « Qidigo », vers la fin du mois de février de l'année suivante l'inscription du camp. Vous ne pourrez pas recevoir votre relevé sans l'inscription de votre N.A.S. Prenez en note que si votre courriel ou vos coordonnées ne sont pas à jour dans votre profil, nous ne pourrons pas vous le transmettre.

Assurez-vous de bien compléter le dossier de votre enfant, car seul le parent qui a inscrit l'enfant et dont le N.A.S. est complété aura le « relevé 24 ». Si les parents sont séparés, chacun doit inscrire l'enfant dans son propre profil avec ses propres données incluant son N.A.S.

Parent payeur avec son N.A.S. = « relevé 24 ».

Renseignement sur l'équipe

Administration

Notre équipe est composée :

- Directrice générale qui possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du loisir, dont plus de 15 ans dans des postes de direction de loisirs municipaux.
- Technicienne en loisirs avec plus de 20 ans dans le domaine du loisir, dont plus de 10 ans dans des postes de direction de colonies de vacances et camps d'été.
- Adjointe administrative de plus de 20 ans d'expérience en secrétariat.

Camp de jour

L'équipe est composée :

- Coordination du camp qui aide la technicienne en loisirs dans les tâches du camp et le lien direct avec les parents et les enfants et ils veillent à la coordination sur le terrain.
- Animateurs qui sont avec vos enfants toute la journée aussi bien que pour les amuser que pour la sécurité de ces derniers.
- Aides-animateurs qui assistent les animateurs durant la journée.
- Accompagnateurs pour le programme d'intégration aux camps de jour qui sont dans les groupes avec les enfants pour répondre à leurs besoins particuliers qui reflète la tolérance et l'intégration dans notre société.

COVID-19 - Mesures mises en place

Les camps de jour doivent respectés quatre (4) mesures émises par le gouvernement du Québec pour assure la sécurité des enfants cet été :

- 1) Assurer un espace de deux (2) mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.
 - a- La distanciation sociale de deux (2) mètres sera respectée;
 - b- Les enfants seront avec les mêmes animateurs durant toute la semaine;
 - c- Les jeux avec contacts délibérés ou systématiques (ex. : tague) seront évités;
 - d- Lorsqu'un employé du camp doit être à moins de deux (2) mètres d'un enfant (par exemple pour une mesure de 1^{er} soin), celui-ci doit porter les équipements de protection individuelle, incluant masque, visière, etc.;
 - e- Un espace d'isolement en cas de symptômes de COVID-19 chez un animateur ou un enfant est désigné sur chaque site. La procédure est expliquée dans la section « *Politiques d'exclusion et de réinsertion* ».
- 2) Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.
- 3) Réduire les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (pinceaux, ciseaux, jouet, etc.).
 - a- Les animateurs utiliseront un minimum de matériel au cours de la journée;
 - b- Les jeux ou jouets utilisés par un enfant seront automatiquement retirés de la banque de jeux jusqu'à sa désinfection;

- c- Limiter au strict nécessaire les objets personnels des enfants sur le site du camp. Le sac à dos avec les objets personnels de l'enfant restera au camp durant toute la durée du passage de l'enfant. À l'exception de la boîte à lunch.
 - d- Le partage de matériel entre les enfants, même de la même famille, sera interdit;
 - e- Les jeux avec du matériel individuel seront priorités;
 - f- **Les parents ne seront pas autorisés à l'intérieur des locaux et même à l'intérieur des zones du camp (exemple : terrain soccer).**
- 4) Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.
- a- La fréquence du lavage des mains des animateurs et des enfants sera augmentée et intégrée dans l'horaire de la journée;
 - b- Les surfaces et les objets fréquemment touchés seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour;
 - c- L'animateur est tenu de se laver les mains avant de distribuer le matériel;
 - d- L'animateur ne présentera pas un jeu non désinfecté et ne passera pas d'un enfant à l'autre des objets.
 - e- Les animateurs ont suivi une formation COVID-19 pour minimiser les risques de transmission de la COVID-19 cet été.

COVID-19 – Politiques d'exclusion et de réinsertion

Voici les politiques mises en place pour assurer la sécurité des participants du camp de jour :

- Avant le début du camp, les enfants présentant un système immunitaire affaibli, des maladies chroniques, respiratoires, cardiaques, rénales ou du diabète, les parents ont la responsabilité d'aller consulter leur médecin pour qu'il l'autorise à participer au camp de jour;
- L'accès sera refusé à tout participant qui présente des symptômes associés à la maladie (fièvre, toux, ou difficultés respiratoires, autres symptômes selon le site du gouvernement : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/#c46469>);
- L'accès sera également refusé à tout participant dont les parents ou autres personnes dans la même résidence présentent des symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19 (cas ou contact);
- Lorsque les symptômes associés à la COVID-19 apparaissent au camp :

- Le participant présentant des symptômes sera isolé dans un endroit prévu à cet effet et devra porter un masque;
- Le membre du personnel présentant des symptômes doit quitter le milieu de travail;
- Un (1) seul membre du personnel s'occupe du participant présentant des symptômes le temps qu'il quitte le site du camp avec son parent ou tuteur;
- Pour l'enfant exclu pour cause de symptômes de COVID-19, une preuve des deux (2) tests négatifs à la COVID-19 sera exigée pour la réintégration de l'enfant au camp.

Il est important de mentionner que nous ne pouvons garantir que le camp de jour aura lieu tout l'été. En effet, la situation actuelle et les mesures mises en place par le gouvernement évoluent rapidement. Lorsque nous avons des cas, nous devons les rapporter à la direction de la santé publique locale et si plusieurs cas se présentent (éclosion) il se pourrait qu'on nous demande de fermer le camp.

De plus, nous comprenons que ces nouvelles mesures sont exceptionnelles et apportent beaucoup de nouveautés et de changement. Nous mettons tout en place pour minimiser au maximum les risques liés à la COVID-19. Durant l'été, certaines mesures peuvent être modifiées ou ajoutées. Nous vous communiquerons ces informations par courriel, le plus rapidement possible. Merci de votre collaboration!

Le ratio

Soucieux d'offrir un encadrement de qualité à chacun des jeunes, nous nous imposons de respecter un ratio d'un (1) animateur pour quinze (15) participants et moins. En période de baignade, les jeunes sont surveillés par les sauveteurs qualifiés des piscines en plus de la surveillance de leur animateur et des aides-animateurs.

Cette année particulièrement, le ratio est de :

- 5-6 ans : 1 animateur pour 10 enfants;
- 7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants;
- 9 ans et plus : 1 animateur pour 15 enfants.

La programmation

La programmation de chaque semaine comprend des activités variées et adaptées à chaque groupe d'âge. L'équipe d'animateurs a prévu un plan « B », en cas d'intempéries ou d'imprévus.

L'horaire

Le camp se déroule pendant six (6) semaines, soit de la première semaine de juillet jusqu'à la mi-août, du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2020.

L'horaire de la journée se déroule de 7 h 30 à 17 h 30.

IMPORTANT : Si vous arrivez en retard, après 17 h 30,
des **frais de 15 \$, par tranche de 15 minutes**, seront appliqués.

Inscription à des semaines supplémentaires

Nous pouvons prendre des inscriptions au cours de l'été s'il reste des places disponibles. Pour inscrire vos enfants; faire l'inscription sur notre site Internet à : **centre-de-loisirs-lachine.com**. Lorsqu'il n'y a plus de place, vous pouvez demander de mettre vos enfants sur une liste d'attente.

Modification ou annulation d'inscription (politique de remboursement)

Toutes demandes d'annulation sans frais doivent être faites **avant le 22 juin 2020**. Après cette date, aucune demande de remboursement ne sera recevable pour la semaine du 6 juillet.

Pour les semaines suivantes du 13 juillet au 14 août, toutes demandes d'annulation ou de changement de semaine doivent être faites avant 16 h 30 le mardi précédent la semaine que vous désirez annuler ou modifier (exemple : vous avez inscrit à la semaine, du 13 au 17 juillet, il faut annulée avant 16 h 30 le mardi 7 juillet). Pour toutes demandes, des **frais de 20 % d'administration** seront applicables. Après cette journée, aucun remboursement ne sera accepté et effectué. Si vos enfants ne se présentent pas au camp et que vous n'annulez pas son inscription avant la date prévue, vous ne pourrez pas demander de remboursement ou de changement. Aucune demande de remboursement ne sera applicable en mentionnant que vos enfants n'ont pas fréquenté le camp.

Une place réservée = une place payée.

Pour faire les demandes de modification ou d'annulation, vous devez nous transmettre par écrit à l'adresse courriel suivante : info@centre-de-loisirs-lachine.com. Vous devez inclure les informations suivantes : vos coordonnées complètes, les noms des enfants ainsi que les semaines à modifier ou à annuler. Vous devez faire parvenir le tout avant 16 h 30 le mardi de la date limite. Prenez note qu'il y a un délai de traitement de deux (2) à quatre (4) semaines pour les demandes de remboursements.

L'accueil au camp de jour

Tous les lundis matins, un membre de l'équipe d'animateurs indiquera aux enfants dans quel groupe se diriger. Les enfants sauront alors avec quels animateurs ils seront jumelés.

Arrivée et départ du camp de jour

Prévoir plus de temps qu'à l'habitude. L'enfant devra se laver les mains à l'arrivée et au départ.

Aucun parent ne sera admis sur le site du camp; autant dans le parc que dans les édifices du camp. L'accès sera limité à un (1) seul parent à l'accueil.

Case horaire du matin

Les enfants doivent se présenter à la table d'accueil. Leur température sera prise et des questions seront posées tous les matins. Ensuite, il donnera sa présence et suivra les consignes qui lui seront données. Le parent devra attendre l'autorisation de la personne à la table d'accueil, après la prise de température et les questions, avant de quitter.

Case horaire de l'après-midi

En quittant le camp, case horaire de l'après-midi, **les parents doivent présenter une pièce d'identité** et l'animateur apposera l'heure de départ sur la feuille de présence qui indiquera que les enfants ont quitté avec les parents.

IMPORTANT : Cette année, il est fortement recommandé que ce soit toujours le même parent qui se présente à l'arrivée ou au départ de l'enfant. En cas de force majeure ou d'impossibilité de répondre à cette règle, il faut inscrire dans la fiche santé, le nom de l'autre personne autorisée à venir chercher l'enfant. À moins de situation vraiment exceptionnelle, seules les personnes inscrites sur la fiche santé pourront venir chercher l'enfant. Si une situation vraiment hors de votre contrôle se présentait, veuillez écrire au Centre de loisirs de Lachine, au courriel suivant : info@centre-de-loisirs-lachine.com. Ce courriel devra inclure les informations des parents (nom et coordonnées) ainsi que les informations de la personne qui viendra chercher les enfants (nom et coordonnées). Lorsque la personne viendra chercher les enfants, elle devra présenter l'autorisation écrite ainsi qu'une pièce d'identité.

Nous refuserons de laisser votre enfant partir avec des personnes non inscrites sur le formulaire de la « **Fiche santé** » **ou n'ayant pas l'autorisation par écrit.**

De plus, il vous sera demandé dans la fiche santé de préciser l'heure d'arrivée et l'heure de départ auxquelles vous viendrez au camp. Il faudra respecter cet horaire afin d'éviter des rassemblements à l'accueil.

Le contrôle des présences

Les présences sont prises à 9 h tous les matins par l'animateur assigné à chacun des groupes. Pour nous éviter des démarches inutiles, nous vous prions d'avertir l'animateur de votre enfant lorsque l'absence est prévue. Pour les absences non prévues, nous vous demandons d'appeler l'assistant du camp au numéro suivant : **438 883-5883**. Si vous n'obtenez pas de réponse, veuillez laisser un message sur la boîte vocale.

S'il arrivait que vos enfants aient à quitter le camp au cours de la journée, vous devez nous en informer par écrit, en spécifiant s'ils sont autorisés à partir seuls ou en mentionnant qui viendra les chercher. En aucun temps, nous ne laisserons partir les enfants seuls, si nous n'en avons pas été avisés au préalable.

Urgence

Tous les animateurs ont suivi un cours de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire. Les aides-animateurs quant à eux sont des jeunes de 13 ans et plus qui ont reçu une formation complète leur permettant d'assister l'animateur dans plusieurs tâches.

Blessure mineure

Nous administrons les premiers soins de base et vous informons, à la fin de la journée, de l'incident et des mesures prises pour soigner votre enfant.

Blessure majeure

Nous administrons les premiers soins et votre enfant sera ensuite conduit, accompagné d'un responsable, à l'hôpital en ambulance, selon la gravité de son état. Nous communiquerons avec vous le plus rapidement possible. Si nous ne réussissons pas à vous joindre et que des soins immédiats sont rendus nécessaires par l'état de votre enfant, l'autorisation parentale sur la fiche médicale de votre enfant nous permettra d'autoriser toute action médicale par le personnel soignant de l'hôpital.

Jeux d'eau

Les enfants du camp pourront se rafraîchir grâce aux jeux d'eau du parc LaSalle et Kirkland. Une règle a été établie : la température devra être à plus de 22° C.

Cependant, nous n'utiliserons ces jeux d'eau que pour de courts rafraîchissements, afin d'offrir une grande diversité d'activités chaque semaine.

Piscine et pataugeoire

Les enfants iront à la piscine durant l'été. Pour des raisons de sécurité, les groupes de 5 à 7 ans iront à la pataugeoire ou dans la partie peu profonde (selon les parcs) pour se rafraîchir. Les non-nageurs seront identifiés par un « X » noir sur les bras. Cela facilitera le travail des sauveteurs et assurera une visibilité plus grande des enfants qui ne savent pas nager. Ces derniers devront demeurer dans la partie peu profonde de la piscine.

Conseil pour la santé

Les poux ne prennent pas de vacances... Comment prévenir?

- ✓ Garder les cheveux longs attachés et examiner souvent les cheveux de vos enfants.
- ✓ Rappeler à vos enfants :
 - ❖ D'éviter de se coller la tête contre les autres;
 - ❖ De ranger casquette ou autre dans le sac à dos, lorsqu'inutilisé;
 - ❖ De ne pas prêter casquette, peigne, brosse à cheveux, etc.
- ✓ Si vous trouvez des poux ou des lentes, **veuillez nous informer le plus rapidement possible et traiter immédiatement avec un shampoing pour les poux.**

Maladie

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux, ayant des poux ou autres) ne peut être admis au camp. L'animateur ou le coordonnateur prendra connaissance de l'état de santé de l'enfant et avisera le parent ou tuteur afin que ce dernier vienne le chercher. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion devra être remis au chef de camp au retour de l'enfant, sans ce document, le jeune ne pourra pas revenir au camp.

Prise de médicaments

Lors de l'inscription, vous devez indiquer si votre enfant doit prendre des médicaments pendant le camp de jour. Lors de la première journée, vous remettez les médicaments à la responsable à l'accueil avec une autorisation écrite, datée et signée. Cette autorisation devra comporter certains renseignements tels que : le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie, le nom du médecin et l'heure de l'administration. **NE JAMAIS LAISSER LE MÉDICAMENT DANS LE SAC À DOS OU LA BOÎTE À LUNCH DE L'ENFANT.**

Le sac idéal

Votre enfant devra apporter les articles suivants :

- Un sac à dos;
- À cause des mesures exceptionnelles de cette année, nous vous demandons d'avoir dans **un sac de style « Ziploc » au nom de l'enfant avec : ciseau, colle, crayons de couleur** et si votre enfant le désire crayons-feutre;
- Un maillot de bain;
- Une serviette de plage;
- Une crème solaire (appliquée le matin avant le départ de la maison);*
- Un chapeau ou une casquette;
- Un imperméable, s'il y a apparence d'intempéries (les parapluies ne sont pas permis);
- **Un lunch nutritif, deux (2) collations et une bouteille d'eau réutilisable**; l'enfant ne pourra pas boire à la fontaine d'eau.

*** Aucune crème solaire ne sera appliquée cette année par les animateurs.**

Lunch

Le lunch doit contenir deux (2) collations et une bouteille d'eau (de préférence réutilisable). Les enfants sont appelés à dépenser beaucoup d'énergie au courant de la journée, il est important de leur fournir un lunch bien équilibré, contenant des aliments sains qu'ils aiment.

Pour la sécurité et la santé des enfants ayant des allergies, il est interdit d'avoir des aliments à base de noix ou d'arachides.

Le camp de jour ne possède pas de réfrigérateur, afin d'éviter les intoxications alimentaires nous vous demandons de prévoir un bloc réfrigérant (*ice pack*) ou encore une bouteille d'eau gelée afin que le lunch de votre enfant reste frais tout au long de la journée.

Comme il n'y a pas de four à micro-ondes, prévoyez des lunchs froids ou dans un thermos.

Noter que vous devez informer vos enfants **qu'il est interdit de partager leurs aliments avec leurs camarades** pour éviter les problèmes d'allergies alimentaires.

IMPORTANT :

- Nous vous recommandons de bien **identifier** les vêtements, sacs à dos, boîte à lunch et autres articles appartenant à votre enfant. À chaque fin d'été, nous nous retrouvons avec une montagne d'articles non identifiés et non réclamés.
- La boîte à lunch doit entrer dans le sac à dos.
- Ne pas partager les aliments.

Les objets et vêtements interdits au camp de jour:

- ❑ Sandales (le jeune doit avoir des souliers pour faire toute sorte d'activité);
- ❑ Bijoux;
- ❑ Jupe et robes (nous faisons des activités sportives chaque jour);
- ❑ Appareils électroniques, jeux vidéo, etc.;
- ❑ Cellulaire.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. À l'automne, tous les articles non réclamés seront donnés à un organisme ou ils seront jetés.

Avant d'apporter des objets au camp de jour, demandez-vous si c'est bien nécessaire. Nous vous demandons votre collaboration en apportant le moins d'objets possible au camp. Il est aussi bien important de bien identifier chaque objet au nom de l'enfant.

Nous espérons que vous et vos enfants passerez un agréable été.

Pour plus d'informations ou quelques commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

- Par courriel : info@centre-de-loisirs-lachine.com
- Par téléphone : **438 504-2635**

Dans le but de mieux vous connaître et d'améliorer notre camp de jour *le Phoenix*, nous aimerions que vous ayez l'amabilité de remplir notre sondage qui vous sera remis et nous le faire parvenir, lors du dernier jour de camp de vos enfants, en le remettant à l'un des membres de notre équipe. Nous vous remercions du précieux temps que vous nous donnez en remplissant ce sondage. **Toute l'équipe du camp de jour le Phoenix vous remercie!**

Bon été à tous!

*Pages suivantes - suite à lire **Code de vie** et **Aide-mémoire***

CODE DE VIE

À lire avec votre enfant

Un code de vie a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ de vos enfants dans tous les lieux et toutes les activités organisées par le camp de jour.

Général

- Donner sa présence à son arrivée et à tout moment lorsqu'exigé;
- Être toujours en présence d'un animateur;
- Respecter tout le personnel du camp ainsi que de tous les autres enfants;
- Avoir un langage poli et respectueux, aucun langage grossier n'est toléré;
- Aucune violence, physique ou verbale, n'est tolérée;
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui;
- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou de l'environnement;
- Avoir un comportement adéquat lors des sorties;
- Être de bonne humeur et participer aux activités;
- Porter des vêtements adéquats qui permettent de participer aux activités sportives;
- Tenir compte des interventions des animateurs ou coordonnateurs et agir en conséquence;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou effets personnels;
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

COVID-19

- Respecter la distanciation sociale de deux (2) mètres entre moi et les autres personnes présentes au camp de jour;
- Se laver les mains à l'arrivée et au départ du camp, avant et après le dîner, entre chaque activité, après avoir toussé, après s'être mouché ou lorsque demandé par un animateur ou un responsable;
- Respecter l'étiquette respiratoire, qui consiste à se couvrir la bouche et le nez avec l'avant-bras lorsque l'on tousse ou éternue;
- Certains comportements qui mettent la santé et la sécurité des enfants et des animateurs en danger ne seront pas tolérés, comme cracher, mordre, souffler au visage, tousser intentionnellement sur quelqu'un, etc. Prenez note que ces comportements pourraient entraîner l'expulsion immédiate du camp pendant la COVID-19.

Cas disciplinaire

Si un enfant ne respecte pas notre code de vie, le personnel favorisera un mode d'intervention positif en lui parlant avec respect et fermeté. Nous prôtons en premier lieu un échange verbal entre l'animateur et l'enfant en question, toutefois, dans les cas d'indiscipline grave ou d'interventions répétées de la part du responsable de l'équipe, la procédure disciplinaire suivante a été établie :

1. Avis verbal de l'animateur à l'enfant.
2. Avis verbal du chef de camp à l'enfant.
3. Entente écrite, avec l'enfant, l'animateur et le chef de camp, dans laquelle l'enfant s'engage à respecter les règles du camp.
4. Avis écrit aux parents, rencontre avec eux si nécessaire.
5. Renvoi du camp pour une période déterminée par la direction, et ce, **sans remboursement.**

Il faut comprendre que chacun des animateurs a la responsabilité d'un groupe d'enfants et ils ne peuvent se permettre d'accorder plus d'attention à l'un d'entre eux pour cause d'indiscipline continue. De plus, le rôle principal de l'équipe est d'animer et non de faire de la discipline. Enfin, il en va de la sécurité de tous les enfants que tout se déroule de manière harmonieuse et disciplinée.

Dans certains cas, il n'y aura aucune tolérance et l'enfant sera mis dehors dès le premier manquement, et ce, dans l'immédiat. Ici, il s'agit des comportements tels que : de cracher ou tousser intentionnellement sur une autre personne ou d'un selon la gravité du manquement, par exemple s'il y a de la violence.

De plus, tout bris de matériel fait de manière volontaire par l'enfant sera facturé au parent.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de prendre connaissance du code de vie avec votre enfant et vous remercie de votre collaboration.

Aide-mémoire

- ❑ Fiche santé bien remplie
- ❑ Sac style « Ziploc » **au nom de l'enfant avec : ciseau, colle, crayons de couleur** et si votre enfant le désire crayons-feutre
- ❑ Vêtements confortables et adaptés à la température et aux activités
- ❑ Linge de rechange, si besoin
- ❑ Espadrilles fermées
- ❑ Maillot de bain
- ❑ Serviette
- ❑ Crème solaire
- ❑ Casquette ou chapeau
- ❑ Repas : lunch froid, deux (2) collations, gourde
- ❑ Un (1) seul parent avec l'enfant
- ❑ Prise de température tous les matins avec questions
- ❑ Apporter sa bonne humeur!

Coordonnées du Centre de loisirs de Lachine :

Info@centre-de-loisirs-lachine.com

Téléphone : **438 504-2635**

Coordonnateur du camp de jour :

campsdejour@centre-de-loisirs-lachine.com

Téléphone : **438 883-5883**

Dear parents,

Following the government's announcement, we are pleased to welcome your children with us this summer. To ensure that they have an unforgettable stay with us, the entire camp team will do its utmost to organize activities that are varied and fun, as well as to ensure a safe and reliable supervision system.

To ensure that everything goes smoothly, we ask for your help.

Please make sure to:

- ✓ Read this guide with your child;
- ✓ Identify all of your child's materials;
- ✓ Respect the schedule.

Thank you for your collaboration and do not hesitate to contact us
if you have any questions.

Purpose of the document

The smooth running of the camp requires knowledge of certain details relating to the general organization of the camp and the collaboration of the parents. This informative document not only contains indispensable information on the operation of the day camp and the reception service, but you will also find valuable tips that will make your child's stay more enjoyable. It will also serve as a reminder throughout your child's stay. We insist on the importance of reading it in its entirety, even for parents who have been using the camp for a few years.

Privacy

In order to protect all the children and the day camp team, no personal information can be given by our team at any time (ex.: your children would like to play with the new friends of the camp, you want to get the contact information of these children. It will not be possible to obtain contact information from members of our team).

Taking pictures

We need your permission to take pictures of your children. This permission is requested in the *Health form « Fiche santé »*. Without this authorization, no pictures can be taken with friends of your children or team members and cannot be published in our newspaper *le Phoenix* or on our website.

Registrations

To consider your children as registered for the day camp, the invoice must be paid in full at the time of registration by credit card or cheque, you can also choose to pay in advance. However, for prepayment by cheque, cheques must be forwarded within five (5) days of registration. All registrations will be considered invalid if the total amount is not **paid in full before June 22, 2020** and your children's registrations will be cancelled.

Profile for registration

When creating your profile to complete your registrations, your email serves as the gateway to your profile. It is therefore important to always use the same email address to avoid any duplication of files. If you forget your password, you can click on "Forgot your password" (« Mot de passe oublié ») or you can contact us and we can reset it.

« Relevé 24 »

The « Relevé 24 » is a document for deductions of day camp expenses on your income tax returns. To obtain this statement, you must enter your Social Insurance Number (SIN) in your profile on our registration website. This statement will be sent automatically, by email from our « *Qidigo* » software, towards the end of February of the year following the camp registration. You will not be able to receive your statement without your SIN number. Please note that if your email or contact information is not up to date in your profile, we will not be able to send it to you.

Make sure to complete your child's file, because only the parent who registered the child and whose SIN is completed will have the « Relevé 24 ». If the parents are separated, each parent must enter the child in his or her own profile with his or her own data, including the SIN.

Parent paying with SIN = « Relevé 24 ».

Team Information

Administration

Our team is composed of:

- General Manager who has over 20 years of experience in the field of recreation, including more than 15 years in municipal recreation management positions.
- Leisure Technician with more than 20 years in the leisure field, including more than 10 years in management positions at summer camps.
- Administrative assistant with more than 20 years of secretarial experience.

Day Camp

The team is composed of:

- Camp coordinator who assists the recreation technician with camp duties.
- Animators who are with your children all day long as well as for their fun and safety.
- Assistants animators who assist the animators during the day.
- Day camp integration program counsellors who are in groups with the children to meet their special needs that reflect tolerance and integration in our society.

COVID-19 - Measures put in place

The day camps must comply with four (4) measures issued by the Government of Quebec to ensure the safety of children this summer:

- 1) Ensure a space of two (2) meters between participants and organize the physical environment to maintain this distance between all individuals.
 - a- The social distance of two (2) meters will be respected;
 - b- The children will be with the same animators throughout the week;
 - c- Games with deliberate or systematic contact (ex.: tag) will be avoided;
 - d- When a camp employee must be less than two (2) meters from a child (for example for a first aid measure), the employee must wear personal protective equipment, including mask, visor, etc.;
 - e- An isolation area in case of symptoms of COVID-19 in an animator or a child is designated on each site. The procedure is explained in the "*Exclusion and Reintegration Policies*" section.
- 2) Favour outdoor sites for programming activities and limit the use of indoor premises in case of rain only by respecting the maximum number of participants per room to respect the physical distance.
- 3) Reduce direct and indirect contact between individuals, in particular by scheduling activities and games that limit the sharing of non-disinfected material between participants (brushes, scissors, toys, etc.).
 - a- Animators will use a minimum amount of material during the day;
 - b- Games or toys used by a child will be automatically removed from the play bank until it is disinfected;
 - c- Limit the personal objects of the children on the camp site to what is strictly necessary. The backpack with the child's personal belongings will remain at the camp for the duration of the child's stay. With the exception of the lunch box.

- d- The sharing of material between children, even from the same family, will be forbidden;
 - e- Games with individual equipment will be given priority;
 - f- **Parents will not be allowed inside the premises and even within the camp areas (example: soccer field).**
- 4) Strictly apply and enforce sanitary rules including cleaning and disinfection of premises and equipment and individual hygiene routines, including hand washing of participants and staff.
- a- The frequency of handwashing for the animators and children will be increased and integrated into the day's schedule;
 - b- Frequently touched surfaces and objects will be cleaned and disinfected several times a day;
 - c- The animator is required to wash his or her hands before handing out the material;
 - d- The animator will not present a game that has not been disinfected and will not pass objects from one child to another.
 - e- Facilitators have taken a COVID-19 training to minimize the risk of transmission of COVID-19 this summer.

COVID-19 – Exclusion and reintegration policies

Here are the policies put in place to ensure the safety of day camp participants:

- Before the camp starts, for children with weakened immune systems, chronic diseases, respiratory, cardiac, kidney or diabetes, parents are responsible for consulting their doctor for permission to participate in the day camp;
- Access will be denied to any participant who presents symptoms associated with the disease (fever, cough, or breathing difficulties, other symptoms depending on the government site:
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/#c46469>);
- Access will also be refused to any participant whose parents or other persons in the same residence present symptoms or who are already placed in isolation because of COVID-19 (case or contact);
- When symptoms associated with COVID-19 appear at camp:
 - The participant with symptoms will be isolated in a designated area and must wear a mask;
 - The staff member with symptoms must leave the workplace;
 - Only one staff member will care for the symptomatic participant while he/she leaves the camp site with his/her parent or guardian;

- For the child excluded due to symptoms of COVID-19, proof of both (2) COVID-19 negative tests will be required for the child's re-entry to the camp.

It is important to mention that we cannot guarantee that the day camp will take place all summer. Indeed, the current situation and the measures put in place by the government are evolving rapidly. When we have cases, we must report them to the local public health department and if several cases arise (outbreak) we may be asked to close the camp.

In addition, we understand that these new measures are exceptional and bring a lot of novelty and change. We are doing everything we can to minimize the risks associated with COVID-19 as much as possible. During the summer, certain measures can be modified or added. We will communicate this information to you by email as soon as possible. Thank you for your cooperation!

The ratio

In order to offer quality supervision to each youth, we are committed to a ratio of one (1) animator for fifteen (15) participants and less. During the swimming season, the youths are supervised by qualified pool lifeguards in addition to the supervision of their animator and the animator's assistants.

This year in particular, the ratio is:

- 5-6 years old: 1 animator for every 10 children;
- 7-8 years old: 1 animator for every 12 children;
- 9 years and older: 1 animator for 15 children.

Programming

Each week's program includes a variety of activities adapted to each age group. The team of animators has a plan "B" in case of bad weather or unforeseen events.

The schedule

The camp runs for six (6) weeks, from the first week of July until mid-August, from Monday July 6 to Friday August 14, 2020.

The schedule for the day is from 7:30 a.m. to 5:30 p.m.

IMPORTANT: If you arrive late, after 5:30 pm,

A fee of \$15 per 15 minutes will apply.

Registration for additional weeks

We can take registrations during the summer if there are still places available. To register your children, register on our website at: centre-de-loisirs-lachine.com. When there are no more places available, you can ask to put your children on a waiting list.

Modification or cancellation of registration (refund policy)

All requests for cancellation without charge must be made **before June 22, 2020**. After this date, no refund requests will be accepted for week of July 6.

For the following weeks from July 13 to August 14, all requests for cancellation or change of week must be made before 4:30 p.m. on the Tuesday preceding the week you wish to cancel or change (example: you registered for week from July 13 to 17, you must cancel before 4:30 p.m. on Tuesday, July 7). For all requests, a **20% administration fee** will apply. After this day, no refunds will be accepted and made. If your children do not show up at camp and you do not cancel their registration before the scheduled date, you will not be able to request a refund or change. No refund request will be applicable if your children do not attend the camp.

One reserved place = one paid place.

To make requests for modification or cancellation, you must send us a written request to the following email address: info@centre-de-loisirs-lachine.com. You must include the following information: your complete contact information, the names of the children and the weeks to be modified or cancelled. You must send everything before 4:30 p.m. on the Tuesday of the deadline. Please note that there is a processing time of two (2) to four (4) weeks for refund requests.

Reception at the day camp

Every Monday morning, a member of the animator team will tell the children which group to go to. The children will then know which animators they will be paired with.

Arrival and departure of the day camp

Allow more time than usual. The child will have to wash his/her hands-on arrival and departure.

No parents will be allowed on the camp site; neither in the park nor in the camp buildings. Access will be limited to one (1) parent at the reception desk.

Morning time slot

Children must present themselves at the reception table. Their temperature will be taken and questions will be asked every morning. Then they will give their presence and follow the instructions given to them. The parent will have to wait for the permission of the person at the reception table, after taking the temperature and asking questions, before leaving.

Afternoon time slot

When leaving the camp, in the afternoon time slot, **parents must show identification** and the animator will put the departure time on the attendance sheet which will indicate that the children have left with the parents.

IMPORTANT: This year, it is strongly recommended that it is always the same parent who shows up when the child arrives or leaves. In case of force majeure or impossibility to comply with this rule, the name of the other person authorized to pick up the child must be written in the Health form « **Fiche santé** ». Unless there is a truly exceptional situation, only the persons listed on the Health form will be able to pick up the child. If a situation really beyond your control arises, please write to the Lachine Recreation Centre at the following email address: **info@centre-de-loisirs-lachine.com**. This email must include the parents' information (name and contact information) as well as the information of the person who will come to pick up the children (name and contact information). When the person will pick up the children, he will have to present the written authorization as well as a piece of identification.

We will refuse to let your child go with people who are not listed on the Health form « **Fiche santé** » or who do not have written permission.

In addition, you will be asked in the Health form « **Fiche santé** » to specify the arrival and departure time at which you will come to camp. This schedule must be respected in order to avoid gatherings at the reception desk.

Attendance control

Attendance is taken at 9:00 a.m. each morning by the animator assigned to each group. In order to avoid unnecessary procedures, we ask that you inform your child's animator when your child is expected to be absent. For unplanned absences, we ask that you call the camp assistant at the following number: **438 883-5883**. If you do not get an answer, please leave a message on the voice mail.

Should your children have to leave the camp during the day, you must inform us in writing, specifying whether they are allowed to leave alone or who will pick them up. At no time will we allow children to leave alone unless we have been notified in advance.

Emergency

All animators have completed a first aid and CPR course. As for the assistant animators, they are young people aged 13 and over who have received full training that allows them to assist the animators in several tasks.

Minor Injury

We administer basic first aid and inform you, at the end of the day, of the incident and the steps taken to care for your child.

Major Injury

We administer first aid and your child will then be taken, accompanied by a responsible person, to the hospital by ambulance, depending on the severity of his/her condition. We will contact you as soon as possible. If we are unable to reach you and immediate care is required due to your child's condition, parental authorization on your child's medical record will allow us to authorize any medical action by the hospital's nursing staff.

Water games

Children at the camp will be able to refresh themselves with the water games at LaSalle and Kirkland Parks. A rule has been established: the temperature must be over 22°C.

However, we will only use these water games for short refreshments, in order to offer a wide variety of activities each week.

Swimming pool and paddling pool

The children will go to the pool during the summer. For safety reasons, groups of 5 to 7 years old will go to the wading pool or the shallow end (depending on the park) to cool off. Non-swimmers will be identified by a black "X" on their arms. This will make it easier for lifeguards to do their job and provide greater visibility for children who cannot swim. Children who cannot swim should remain in the shallow end of the pool.

Health Council

Lice don't take vacations... How do you prevent it?

- ✓ Keep long hair tied up and examine your children's hair often.
- ✓ Remind your children:
 - ❖ To avoid sticking their heads together;
 - ❖ To store a cap or other items in their backpack when not in use;
 - ❖ Do not lend a cap, comb, hairbrush, etc. to other children.
- ✓ If you find lice or nits, **please inform us as soon as possible and treat immediately with a lice shampoo**.

Disease

No sick children (feverish, contagious, having lice or other) can be admitted to the camp. The animator or camp leader will be informed of the child's state of health and will notify the parent or guardian so that they can come and pick him up. In case of a contagious disease, a medical certificate attesting to the non-contagion must be given to the camp leader upon the child's return. Without this document, the child will not be able to return to the camp.

Taking medication

When registering, you must indicate if your child must take medication during the day camp. On the first day, you give the medication to the person in charge at the reception desk with a written, dated and signed authorization. This authorization must include certain information such as: the child's name, the name of the medication, the dosage, the name of the doctor and the time of administration. **NEVER LEAVE THE MEDICATION IN THE CHILD'S BACKPACK OR LUNCH BOX.**

The ideal bag

Your child will need to bring the following items:

- A backpack;
- Because of this year's exceptional measures, we ask you to have in a bag, "Ziploc" style, in your child's name with: scissors, glue, colored pencils and if your child wishes, felt-tip pens;
- A bathing suit;
- One beach towel;
- Sunscreen (applied in the morning before leaving home);*

- A hat or cap;
- A raincoat, if there is the appearance of inclement weather (umbrellas are not permitted);
- **A nutritious lunch, two (2) snacks and a reusable water bottle**; the child will not be able to drink from the water fountain;

*** No sunscreen will be applied this year by the animators.**

Lunch

Lunch should contain two (2) snacks and a bottle of water (preferably reusable). Since children are expected to spend a lot of energy during the day, it is important to provide them with a well-balanced lunch containing healthy foods they like.

For the safety and health of children with allergies, it is forbidden to have foods containing nuts or peanuts.

The day camp does not have a refrigerator, in order to avoid food poisoning, we ask you to bring an ice pack or a bottle of frozen water so that your child's lunch stays fresh throughout the day.

Since there is no microwave oven, plan to have lunches cold or in a thermos.

Note that you must inform your children that **it is forbidden to share their food with their peers to avoid food allergy problems.**

IMPORTANT:

- We recommend that you clearly **identify** the clothes, backpacks, lunch box and other items belonging to your child. At the end of each summer, we end up with a mountain of unidentified and unclaimed items.
- The lunch box must fit in the backpack.
- Do not share food.

Objects and clothing prohibited at the day camp:

- ❑ Sandals or flip flop (the youth must have shoes to do any kind of activity);
- ❑ Jewelry;
- ❑ Skirts and dresses (we do sports activities every day);
- ❑ Electronic devices, video games, etc.;
- ❑ Cell phone.

Please note that we are not responsible for lost or stolen items. In the fall, all unclaimed items will be donated to an organization or discarded.

Before bringing items to the day camp, ask yourself if it is necessary. We ask for your cooperation in bringing as few items as possible to the camp. It is also important to clearly identify each item with the child's name.

We hope you and your children have a great summer.

For more information or some comments, please do not hesitate to contact us:

- By email: info@centre-de-loisirs-lachine.com
- By phone: **438 504-2635**

In order to get to know you better and to improve our *Phoenix* day camp, we would like you to kindly fill out our survey that will be given to you and send it to us, on your children's last day of camp, by handing it to one of our team members. We thank you for the valuable time you are giving us by completing this survey. **The entire Phoenix Day Camp team thanks you!**

***Have a great
summer!***

Next pages - continued reading ***Code of Life*** and ***Checklist***

CODE OF LIFE

To be read with your child

A code of life has been established for the well-being and safety of all. It applies from the arrival and until the departure of your children in all places and activities organized by the day camp.

General

- Give his presence upon arrival and at any time when required;
- Always be in the presence of an animator;
- Respect all camp staff and all other children;
- Be polite and respectful, no foul language is tolerated;
- No violence, physical or verbal, is tolerated;
- Not to destroy, break or damage the property of others;
- Do not destroy, break or damage camp equipment or the environment;
- To behave appropriately during outings;
- Be in a good mood and participate in activities;
- Wear appropriate clothing that allows for participation in sports activities;
- Take into account the interventions of the animators or coordinators and act accordingly;
- Do not leave garbage or personal belongings lying around;
- Keep the premises clean, healthy and in good condition.

COVID-19

- Respect the social distance of two (2) meters between me and the other people present at the day camp;
- Wash my hands upon arrival and departure from camp, before and after dinner, between each activity, after coughing, blowing my nose or when asked to do so by an animator or leader;
- Follow respiratory etiquette, which consists of covering your mouth and nose with your forearm when coughing or sneezing;
- Certain behaviours that put the health and safety of children and animators at risk will not be tolerated, such as spitting, biting, blowing in the face, intentionally coughing on someone, etc. Please note that these behaviours could result in immediate expulsion from the camp during COVID-19.

Disciplinary case

If a child does not respect our Code of life, staff will promote a positive approach by talking to them respectfully and firmly. We advocate first and foremost a verbal exchange between the animator and the child in question, however, in cases of serious indiscipline or repeated interventions by the team leader, the following disciplinary procedure has been established:

1. Verbal notice from the animator to the child.
2. Verbal notice from the camp leader to the child.
3. Written agreement, with the child, the animator and the camp leader, in which the child agrees to respect the rules of the camp.
4. Written notice to the parents, meeting with them if necessary.
5. Dismissal from the camp for a period determined by the management, without reimbursement.

It must be understood that each animator is responsible for a group of children and they cannot afford to pay more attention to one of them because of continuous indiscipline. In addition, the team's main role is to animate, not to do only discipline. Finally, it is the safety of all children that everything runs smoothly and in a disciplined manner.

In some cases, there will be no tolerance and the child will be kicked out at the first breach. This includes behaviours such as: intentionally spitting or coughing at another person or one depending on the seriousness of the breach, for example if there is violence.

In addition, any breakage of material made voluntarily by the child will be billed to the parent.

The whole day camp team thanks you for reading the code of life with your child and thanks you for your collaboration.

Checklist

- ❑ Completed Health form « **Fiche santé** »
- ❑ *Bag, "Ziploc" style, with the child's **name, scissors, glue, colored pencils and if your child wishes, felt tip pens***
- ❑ Comfortable clothing adapted to the weather and activities
- ❑ Spare clothing, if needed
- ❑ Closed sneaker
- ❑ Swimsuit
- ❑ Towel
- ❑ Sun cream
- ❑ Cap or hat
- ❑ Meals: cold lunch, two (2) snacks, water bottle
- ❑ One (1) single parent with the child
- ❑ Temperature reading every morning with questions
- ❑ Bring your good mood!

Contact information for the Lachine Recreation Centre:

Info@centre-de-loisirs-lachine.com

Telephone: **438 504-2635**

Day Camp Coordinator:

campsdejour@centre-de-loisirs-lachine.com

Telephone: **438 883-5883**